



**S**yndicat **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s

Et Surveillant(e)s Brigadiers



## Création du S.P.S à la M.A Nanterre



L'année démarre sous les meilleurs auspices pour le S.P.S avec la création d'un nouveau bureau local ...

Régulièrement, le SPS est contacté pour renseigner des collègues Surveillant(e)s, notamment dans leur volonté de créer un syndicat dans leur établissement.

C'est ainsi que la MA de Nanterre est venue, aujourd'hui, rejoindre le mouvement SPS. Nous en sommes très fiers, et avec ses militants nous allons poursuivre son développement.

La plupart du temps, nos correspondants se disent lassés par les syndicats multi-catégoriels "au pouvoir", et désespérés de constater qu'ils s'affrontent, mais surtout découragés par les résultats qu'ils obtiennent pour les **Surveillant(e)s**.

Les Surveillant(e)s sont 27 000. Pour peser, ils n'ont effectivement rien à perdre en se rassemblant au sein d'un syndicat piloté par eux-seuls. Ils stopperont ainsi tous les conflits d'intérêts qui obèrent le syndicalisme pénitentiaire. Assurément, les Surveillant(e)s n'ont rien à attendre de ces syndicats dans lesquels les carriéristes s'accaparent le syndicat pour leur propre intérêt.

Le SPS dispose d'un siège en Commission Administrative Paritaire, puis d'un siège au Comité Social de l'A.P, le SPS est donc représentatif Nationalement, afin de porter la parole des Surveillant(e)s dans la plus haute instance de concertation

**Merci aux militants de Nanterre ! En ayant pris la décision de militer au SPS, vous affichez votre désir de changer le syndicalisme pénitentiaire.**

5 février 2024 Le bureau Central National

**S.P.S**  
**Indépendant, Autonome**  
**et 100% Surveillant(e)s**

Site Internet : <http://www.sps-penitentiaire.fr>